

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 mars 2015

SANTÉ - (N° 2302)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS81

présenté par
Mme Laclais, rapporteure

ARTICLE 25

À la première phrase de l'alinéa 14, substituer à la première occurrence du mot :

« ou »

le mot :

« et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.